

**PROJET D'USINE D'ACIDE TÉRÉPHTALIQUE PURIFIÉ À MONTRÉAL-EST
PAR INTERQUISA CANADA INC.**

LA POPULATION EST INVITÉE À S'INFORMER

Québec, le 1^{er} août 2000 - Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend accessible à la population, à la demande du ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, l'étude d'impact concernant le *Projet d'usine d'acide téréphtalique purifié à Montréal-Est par Interquisa Canada Inc.*

La consultation publique

À compter d'aujourd'hui, et ce, pour une période de 45 jours, soit du 1^{er} août au 15 septembre 2000, l'étude d'impact décrivant le projet et ses répercussions sur l'environnement, de même que tous les autres documents relatifs au projet, sont disponibles pour consultation, au bureau du BAPE à Québec et à celui de Montréal, récemment aménagé au 2, Complexe Desjardins - Tour Est, 18^e étage, bureau 1817, ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal. Cette documentation est également disponible dans les centres suivants :

- Bibliothèque de Pointe-aux-Trembles, 14001, rue Notre-Dame Est, Montréal ;
- Bibliothèque d'Anjou, 7500 avenue Goncourt, Anjou ;
- Bibliothèque de Montréal-Est, 11370, rue Notre-Dame Est, Montréal-Est.

Il est aussi possible de consulter le site Internet du BAPE, www.bape.gouv.qc.ca, à la rubrique «Périodes d'information».

La séance d'information

Des représentantes du BAPE animeront une séance d'information, le mercredi 23 août 2000, à compter de 19 h 30, au Centre récréatif Édouard-Rivet, Salle 1, 11111, Notre-Dame Est, Montréal-Est avec la participation du promoteur, Interquisa Canada Inc, et du ministère de l'Environnement. Les personnes participant à la séance d'information pourront s'informer sur toute question relative au projet et à la procédure.

La demande d'audience publique

Toute personne, groupe ou municipalité peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 15 septembre 2000, au ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, au 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec, G1R 5V7. Les motifs de la demande doivent être indiqués, ainsi que l'intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
Télécopieur : (418) 643-9474
Sans frais : 1 800 463-4732
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

Le projet : description et répercussions

Le projet d'Interquisa Canada Inc. consisterait à construire, à Montréal-Est, une usine pétrochimique qui produirait de l'acide téréphtalique purifié, communément appelé ATP. La capacité de production de cette usine serait estimée à 500 000 tonnes métriques par année. L'étude d'impact mentionne que l'ATP serait utilisé comme matière première dans la fabrication de plastique recyclable comme, par exemple, le plastique des bouteilles de boissons gazeuses et également la fabrication de pellicule de polyester utilisé pour les bandes audio et vidéo et les films. Cet acide est aussi utilisé dans les résines synthétiques pour fabriquer de la peinture et du textile.

Interquisa exploite une usine similaire depuis près d'une trentaine d'années à San Roque en Espagne. Le promoteur signale donc que l'usine à Montréal-Est intégrerait tous les récents développements technologiques mis de l'avant en Espagne en plus d'ajouter une unité d'oxydation catalytique pour les gaz de réaction avant qu'ils ne soient émis dans l'atmosphère, réduisant ainsi considérablement les émissions. L'usine serait localisée au cœur de la zone industrielle de Montréal-Est, sur les terrains de l'ancienne raffinerie Texaco, situés entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame.

Le coût du projet est évalué à environ 563 millions \$. Il permettrait la création de plus de 140 emplois directs permanents.

Selon l'étude d'impact, en ce qui concerne les milieux physique, biologique, humain, visuel de même que le climat sonore, la majorité des impacts prévus seraient non significatifs ou d'importance faible. Le promoteur est d'avis que la réalisation de ce projet entraînerait un impact économique majeur aux niveaux local et régional. Il prévoit un programme de surveillance et de suivi environnemental lors de la période de construction et les années subséquentes.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information peuvent communiquer avec M^{me} Thérèse Daigle, au (418) 643-7447, ou sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à therese.daigle@bape.gouv.qc.ca